

FONDATION
DE
FRANCE

Appel à projets

2007

**Vieillir dans son quartier,
dans son village,
des aménagements à
inventer ensemble**

**Avec le soutien
de la Fondation JM.Bruneau**

Dates limites d'envoi des dossiers

- 14 mai 2007
- 1^{er} octobre 2007

Mécénat Économie et Solidarités

Des démarches locales pour accompagner le vieillissement sur les territoires

La mise en œuvre de démarches locales comme support à la dynamique de projet est un des principes forts de cet appel à projets dans la mesure où elles favorisent :

- **une approche transversale des interrogations** sur le vieillissement dans un souci de décloisonner les politiques locales et d'intégrer le vieillissement dans chacune d'elles ;
- **la participation des habitants âgés et l'ancrage territorial des réponses** mises en œuvre, au plus près des attentes et des potentiels locaux ;
- l'évolution de l'existant vers **de nouvelles représentations** qui caractérisent la **diversité de la vieillesse** pour inventer des réponses nouvelles et mieux adaptées ;
- la capacité à oser **des expérimentations** locales.

Les trois axes de l'appel à projets

■ Vieillesse et territoires : agir sur le milieu de vie

Il s'agit :

- d'analyser comment les acteurs et plus particulièrement les collectivités locales prennent en compte, dans leurs différentes options et politiques, les habitants vieillissants pour leur permettre de continuer à vivre parmi les autres, à participer à la vie locale, à être reconnus dans ce qu'ils sont, dans ce qu'ils sont appelés à devenir ;
- d'envisager des approches élargies du vieillissement :
 - dans le temps, en le prenant en compte avant qu'il ne devienne un problème ;
 - dans la gamme des perceptions : du jeune retraité actif au grand âgé dépendant ;
 - dans le rapport aux autres habitants, en assurant la mixité dans tous les domaines : habitat, urbanisme, transport, vie sociale et culturelle... ;
- de lutter contre la spirale qui conduit de l'isolement à l'inutilité, l'exclusion et la ségrégation des âges, en travaillant sur les représentations du vieillissement, en décloisonnant l'action gérontologique, en sensibilisant les autres acteurs au vieillissement, en accompagnant les changements sur le territoire.

■ Individus vieillissants : reconnaître les trajectoires de vie

Il s'agit :

- de réfléchir à la façon de valoriser les parcours individuels et les expériences, reconnaître l'inscription de chacun dans son environnement, prendre en compte les réseaux formels et informels, et accompagner les transitions : pertes, ruptures...

L'individu vieillissant se caractérise par la richesse de son vécu et de son récit de vie, enseignements pour le présent et le futur ;

- de permettre à chacun de rester acteur de sa vie, de rester en lien, de conserver une implication locale, une utilité et un rôle social, en aidant

chacun à reconnaître et à mobiliser ses compétences et ses potentiels, en facilitant les initiatives et la participation, en soutenant les solidarités familiales et de proximité, en luttant contre l'isolement, la solitude, le suicide, contre les différents risques de précarité ;

- d'être attentifs ensemble (familles, voisinage, professionnels, élus) aux signes et événements de pertes ou de ruptures (physiques, affectives, relationnelles, psychologiques, financières) qui conduisent au repli sur soi et à l'isolement, en assurant une veille sociale, en étant à l'écoute, en aidant à comprendre.

■ Habiter : aujourd'hui et demain

Il s'agit :

- de s'assurer comment continuer à vivre chez soi, relié aux autres, et comment penser l'avenir de nouvelles formes d'habitat pour les personnes vieillissantes ;

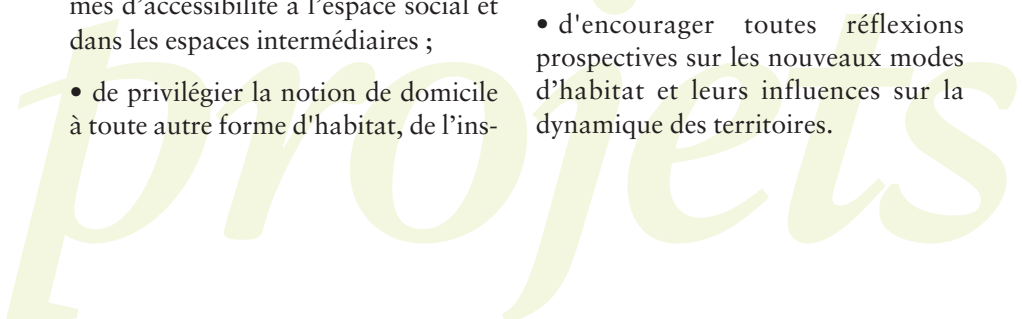
- faire se rencontrer l'offre et la demande : promouvoir l'adaptabilité du logement et améliorer toutes les formes d'accessibilité à l'espace social et dans les espaces intermédiaires ;

- de privilégier la notion de domicile à toute autre forme d'habitat, de l'ins-

crire dans son environnement, de concevoir des formes non ségrégatives (relations de proximité, rencontre avec d'autres habitants, insertion sociale et citoyenne) ;

- de concevoir de nouvelles alternatives d'habitat, adaptées aux mutations sociales, qui répondent à l'évolution des représentations du vieillissement et qui intègrent la mixité des publics ;

- d'encourager toutes réflexions prospectives sur les nouveaux modes d'habitat et leurs influences sur la dynamique des territoires.



Les critères de sélection des projets

Premier postulat privilégié : tout habitant vieillissant d'un territoire est considéré comme une personne pouvant être utile au développement et à l'amélioration de la vie locale.

Les projets seront appréciés à la lumière des critères qui permettent à la personne vieillissante de :

- rester en lien : garder confiance en ses capacités, ne pas s'isoler de son environnement ;
- d'être reconnue dans ce qu'elle est et ce qu'elle a (parcours de vie, compétences et potentiels,...) ;

- d'être reconnue dans ce qu'elle devient : vieillissante, vulnérable ;
- rester acteur : se sentir utile, oser participer.

Deuxième postulat retenu : tout territoire est considéré comme un espace vivant riche de ses habitants et de toutes les dynamiques qu'il contribue à développer.

Les projets seront appréciés au regard de la capacité des territoires à intégrer le processus du vieillissement comme élément à part entière du paysage local, afin de permettre de :

- faire évoluer les représentations du vieillissement,
- assurer la mixité des réponses développées sur le territoire (habitat, transports, services,...) ,

- ouvrir les politiques locales aux questions du vieillissement ;
- prendre en compte l'expression des habitants âgés et développer leur participation.

Qui peut répondre ?

- les associations à but non lucratif,
- les communes, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI),
- les offices HLM,
- les établissements publics.

L'appel à projets « **Vieillir dans son quartier, dans son village** », initié par la Fondation de France, invite à une nouvelle approche des questions liées au vieillissement de la population avec pour entrée principale le territoire. Deux raisons majeures justifient cette posture :

- du côté des individus, l'évolution démographique présente et à venir (près de 4 personnes sur 10 auront plus de 60 ans à l'horizon 2050) et l'allongement de la durée de vie font de la vieillesse une réalité plurielle qui ne peut plus être appréhendée comme un état défini à partir de critères uniformes, l'âge en particulier, mais comme un processus qui concerne, de manière différenciée, l'ensemble des habitants. La diversité des situations et des parcours de vie appelle ainsi une pluralité d'approches et de réponses. Elle concerne l'ensemble des acteurs et tous les domaines des politiques territoriales : habitat, urbanisme, culture, emploi, formation et services de proximité ...

Sauf à enfermer la vieillesse dans la seule perspective de charge et de dépendance pour la société, ce sont toutes les politiques publiques qui sont interpellées pour accompagner les transitions de la vie sans exclure plus du tiers de la population, afin de conserver à chacun sa place d'acteurs et de citoyens.

- du côté des territoires, la décentralisation, les nouvelles configurations territoriales désignent de nouveaux acteurs et dessinent de nouveaux espaces de décisions et de projets dans lesquels les repères, pas toujours identifiables pour les habitants, peuvent devenir hostiles aux plus « vieux ».

Mobiliser et articuler toutes les ressources d'un territoire, décloisonner les politiques sociales et gérontologiques, penser la mixité des espaces, des services et des générations, soutenir les solidarités ... sont autant de facteurs indispensables à l'accompagnement global des personnes, à l'amélioration de la qualité de vie de tous les habitants, et à l'intégration du vieillissement comme élément d'une dynamique de projets et de développement du territoire.

C'est cette interaction entre territoires et individus vieillissants qui peut faire de ces derniers des acteurs à part entière.

« Vieillir » s'inscrit alors dans un devenir et « inventer ensemble » participe à le transformer.

Les membres du comité Personnes âgées
Fondation de France

projets

Comment participer ?

- demander un dossier de candidature au siège de la Fondation de France ou
- télécharger directement le dossier de candidature sur notre site : www.fdf.org

Dates limites de retour du dossier de candidature à la Fondation de France :

- 14 mai 2007
- 1^{er} octobre 2007

Envoi du dossier de candidature en double exemplaire à :

Fondation de France
Programme Personnes âgées
40 avenue Hoche
75008 PARIS

La Fondation de France aide les personnes en difficulté en soutenant des projets concrets et innovants, qui répondent aux besoins sans cesse en évolution de la société. Elle agit dans tous les domaines de l'intérêt général : solidarités, enfance, santé, recherche médicale, culture, environnement. La Fondation de France abrite également des fondations créées par des mécènes et les conseille dans leur démarche. Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention publique et ne peut distribuer ses prix, bourses et subventions que grâce à la générosité de ses donateurs.

FONDATION
DE
FRANCE

www.fdf.org

40 avenue Hoche - 75008 PARIS

Tél. 01 44 21 31 00 - Fax 01 44 21 31 01

Pour agir, votre don est une force

Dossier de demande de subvention

Programme Personnes Agées – Appel à projets
« Vieillir dans son quartier, dans son village » 2007

Vade-mecum à l'attention de l'organisme

Dossier

Toutes les rubriques doivent être renseignées dans le dossier, quand bien même ces informations figureraient dans les annexes.

Nota bene : en ce qui concerne les états financiers de l'organisme et du projet, nous vous remercions de les compléter en regroupant les postes comme il est demandé.

Liste des pièces à joindre en annexe avec le dossier de demande de subvention

- Déclaration au J.O. ou extraits du KBIS
- Statuts
- Liste des membres du Conseil d'administration
- Rapport d'activité de la dernière année
- Comptes de résultat et bilan de l'année précédente de l'organisme
- Budget prévisionnel de l'organisme de l'année en cours
- Relevé d'identité bancaire

Envoi du dossier

Le dossier **complété** et ses pièces annexes doivent être envoyés par courrier sous forme papier, en **deux** exemplaires

Adresse d'envoi des dossiers : Fondation de France
Programme Personnes Agées
40, avenue Hoche
75008 Paris

Dates limites de réception des dossiers papier : **14 mai 2007 et 1er octobre 2007**

Par ailleurs, le dossier complété doit être également envoyé par mail à l'adresse :

personnesagees@fdf.org

Procédure de sélection des projets

Les dossiers feront d'abord l'objet d'une présélection.

Si votre projet est présélectionné, nous vous demanderons de nous transmettre le fichier informatique de votre dossier de demande de subvention.

Les projets donneront lieu à une instruction.

Les jurys et comités se réuniront entre Mai et Décembre 2007.

L'annonce des décisions sera exclusivement communiquée par voie postale.



L'organisme (maximum 1 page)

Objet statutaire

Quels sont vos grands principes d'intervention ?

Décrivez vos activités générales

Nature et volume des activités ; publics concernés ; territoire couvert ; établissements gérés, (s'il y en a) ; agrément de l'établissement...

Etats financiers, indicateurs et commentaires *

Budget

Comptes de résultat année précédente et prévisionnel année en cours

N° cpte	CHARGES / Dépenses	Année n-1	Année n	N° cpte	PRODUITS / Recettes	Année n-1	Année n
60,61,62	Achats, services extérieurs			70	Ventes produits et services		
64	Charges de personnel			74	Subventions de fonctionnement acquises (à détailler) :		
					-		
					-		
					-		
					Sous-total subv. Acq.		
					Subventions de fonctionnement demandées (à détailler) :		
					-		
					-		
					-		
					Sous-total subv. demandées		
					Total subventions		
				75	Cotisations, dons		
63, 65	Autres charges de gestion courante, Impôts et taxes			75	Produits divers		
66	Charges financières			76	Produits financiers		
67	Charges exceptionnelles			77	Produits exceptionnels		
68	Dotations aux amortissements et aux provisions				Reprise sur amortissements et provisions		
	Total charges				Total produits		
	Résultat (bénéfice)				Résultat (perte)		
	TOTAL				TOTAL		

Appréciation des contributions en nature :

Préciser, le cas échéant, les différents postes, et si possible, leur chiffrage en valeur monétaire pour l'année n-1 et/ou l'année n

1. Bénévolat (nombre d'heures sur l'année) :

2. Dons en nature (locaux, équipement, marchandises, services) :

* Si le projet est présenté par une équipe relevant d'une très grosse organisation (Etat, collectivité publique, hôpital, université, grande institution, ...), ne pas produire les comptes d'ensemble de l'organisation mais, le cas échéant, ceux du service ou de l'établissement dans le quel sera menée l'action.

Bilan (année précédente)

N°cpte	ACTIF	31/12/n-1	N° cpte	PASSIF	31/12/n-1
20	Immobilisation incorporelles		10	Capitaux propres	
21	Immobilisations corporelles nettes des amortissements		11 ou 12	Résultat (+ ou -)	
26,27	Immobilisations financières		13	Subventions d'investissement	
			16	Dettes moyen et long terme	
	Total actif immobilisé			Total ressources permanentes	
3	Stocks en cours				
41,42,44,45,46,47	Créances d'exploitation		41,42,44,45,46,47	Dettes d'exploitation et hors exploitation	
48	Charges constatées d'avance		48	Produits constatés d'avance	
50,51,53,58	Disponibilités		5	Dettes financières court terme	
	TOTAL ACTIF			TOTAL PASSIF	



Le projet

Résumé du projet (maximum 3 lignes)

1. Exposé du contexte local ; en quoi votre projet répond-il à un besoin mal couvert ?

Dans quelle situation concrète et dans quel contexte (géographique, démographique, socio-économique...) le projet s'inscrit-il ? Quel problème / besoin cette situation crée-t-elle ? Des organismes ou acteurs locaux se sont-ils déjà attaqués à ce problème ? Lesquels, et comment ? Poursuivent-ils toujours leur action ? Si non, pourquoi ?

2. Présentation détaillée de votre projet

2.1 Démarche d'élaboration du projet

Quel est l'historique du projet (constats ayant amené à élaborer ce projet, éléments déclencheurs, étapes franchies...) ? Quelles sont les valeurs, les principes d'actions qui fondent le projet ?

2.2 Objectifs du projet

Précisez concrètement les objectifs du projet (3 ou 4 au maximum).

Quels sont les changements attendus dans la vie quotidienne des personnes âgées, dans la dynamique de territoire, dans les liens entre acteurs et dans leur façon de collaborer ?

1.

2.

3.

4.

2.3 Bénéficiaires du projet

Quel(s) sont le(s) public(s) visés par le projet ? Correspond(en)-il(s) au(x) public(s) habituel(s) de la structure ? Combien de personnes seront bénéficiaires du projet ?

2.4 Stratégie et planification du projet

2.4.1 Quelles sont les différentes étapes de la réalisation du projet ?

Nommer les étapes de réalisation du projet et préciser leurs objectifs et leurs durées respectives. Donnez, par étape, les actions à entreprendre avec leur date de début et de fin.

2.4.2 D'un point de vue humain, les bénéficiaires sont-ils parties prenantes du projet ?

Comment les bénéficiaires du projet sont-ils associés à la définition du projet ? Comment les différents usagers peuvent-ils influencer sur le projet ?

Leur voix est-elle prise en compte dans le déroulement même du projet et si oui, à quels moments et comment ? Une participation financière des bénéficiaires est-elle prévue ? Si non, pour quelles raisons ?

2.5 Moyens nécessaires à la réalisation du projet

2.5.1. Moyens humains et organisation dans la réalisation du projet

Avez-vous des partenaires locaux associés en tant qu'opérateurs ? Lesquels ? Quelles sont leurs compétences ?

Quelles sont les personnes prévues en interne ? Indiquez leurs statuts (salarié, vacataire, bénévole) et leurs compétences. Quels sont les besoins de formation ? Quels sont les besoins de recrutement ?

Employez-vous des sous-traitants ? Lesquels ? Quelles sont leurs compétences ?

Les membres de l'équipe du projet se connaissent-ils (le chef du projet, les membres de l'équipe interne, les partenaires locaux associés au projet en tant qu'opérateurs s'il y en a, les bénéficiaires du projet s'ils participent à sa réalisation) ? Quelle est la répartition des tâches entre les différents intervenants ? Comment coopèrent-ils ensemble ?

2.5.2. Moyens matériels

Quels sont les moyens matériels disponibles engagés dans la réalisation du projet ?

« Vieillir dans son quartier, dans son village, des aménagements à inventer ensemble » 2007



Quels sont les besoins en locaux ?
Quels sont les besoins en machines ?
Quels sont les besoins en équipements autres ?

2.5.3. Moyens financiers du projet

Quels sont les partenaires institutionnels financeurs du projet?
Quels sont les autres partenaires financiers associés ?

2.6 Ouverture du projet

Le projet favorise-t-il la diversité, la connaissance de l'autre, les échanges interculturels et intergénérationnels?

2.7 Evaluation

Comment seront mesurés les résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés (en termes de dynamique de territoire, de partenariat des acteurs, de changements dans la vie quotidienne des bénéficiaires)?

2.8. Informations complémentaires que vous souhaitez apporter sur le projet

Budget prévisionnel

S'il s'agit d'un projet lié à du fonctionnement : budget prévisionnel du projet
(Budget année n, et si nécessaire année n+1)

CHARGES	Année n	Année n+1	PRODUITS	Année n	Année n+1
Achats, services extérieurs			Vente produits et services		
Charges de personnel			Subventions de fonctionnement acquises (à détailler) : - - -		
			Sous-total subv. acquises		
			Subventions de fonctionnement demandées (à détailler) : - - -		
			Sous-total subv. demandées		
			Total subventions		
			Cotisations, dons		
Autres charges de gestion courante			Produits divers		
Charges financières			Produits financiers		
Dotations aux amortissements et aux provisions			Reprise sur amortissements et provisions		
Total charges			Total produits		
Résultat (bénéfice)			Résultat (perte)		
TOTAL			TOTAL		

Appréciation des contributions en nature : préciser, le cas échéant, les différents postes, et si possible, leur chiffrage en valeur monétaire

1. Bénévolat (nombre d'heures sur l'année) :
2. Dons en nature (locaux, équipement, marchandises, services) :

S'il s'agit d'un projet lié à de l'investissement : tableau de financement du projet

EMPLOIS	année n	RESSOURCES	année n
Immobilisations (à décrire)		Ressources propres	
		Subventions d'investissements acquises (à détailler) :	
		-	
		-	
		-	
		Sous total subventions acquises	
		Subventions d'investissements demandées(à détailler) :	
		-	
		-	
		-	
		Sous total subventions demandées	
		Total subventions	
TOTAL EMPLOIS		TOTAL RESSOURCES	